



2014

M^e Gérard Lévesque

Depuis son inscription au Barreau de l'Alberta et l'ouverture de son cabinet à Calgary, M^e Gérard Lévesque a plaidé à plusieurs reprises le statut du français devant les tribunaux albertains. Ses efforts ont réussi à obtenir un début de clarification de l'article 4 de la *Loi linguistique* de l'Alberta. C'est ainsi qu'en mars 2011, dans le dossier R. c. Pooran, la juge Anne Brown confirmait que les langues des tribunaux de l'Alberta sont l'anglais et le français et que les droits linguistiques énoncés à l'article 4 de la *Loi linguistique* ne sont en rien amoindris parce que le gouvernement albertain a omis d'adopter des dispositions réglementaires pour en favoriser la mise en œuvre.

Avant de s'établir en Alberta, M^e Lévesque a assumé la direction générale de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (1991-2001). Il a également été directeur de Télé-Clef, la revue de la common law en français, publiée par le Conseil canadien de la documentation juridique (1984-1992), directeur du Centre de traduction et de documentation juridiques de l'Université d'Ottawa (1990-1992) et professeur au Programme de common law en français de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa (1991-1992). Il a aussi été directeur général de l'Association canadienne-française de l'Ontario (1978-1981), président du Comité des langues officielles du Programme de contestation judiciaire (1987-1991) et président du Conseil de la vie française en Amérique (1994-1999).

M^e Lévesque est membre de l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta. Il est entre autres chroniqueur juridique pour l'hebdomadaire *Le Franco* et conseiller juridique de la Société franco-canadienne de Calgary.

L'implication communautaire de M^e Lévesque lui a valu en novembre 2007 un certificat d'honneur de La Cité des Rocheuses. En novembre 2008, l'ACFA régionale de Calgary lui a décerné le Prix Roger-Lalonde et un certificat d'honneur en témoignage de gratitude pour sa contribution exceptionnelle au développement et à l'épanouissement de la communauté francophone à Calgary.

LES RÉCIPIENDAIRES

- 1997 > M^e John Moreau (Calgary)
- 1998 > M^e Louis A. Desrochers (Edmonton)
- 1999 > Mme la juge Mary Moreau (Edmonton)
- 2000 > M^e Michèle Stanners (Calgary)
- 2005 > M^e G. Brent Gawne (Edmonton)
- 2007 > M^e Georges A. Arès (Edmonton)
- 2008 > M^e Rupert Baudais (Regina)
- 2009 > M^e Hervé Durocher (Edmonton)
- 2010 > M^e Denis R. Noël (Edmonton)
- 2012 > M^e Pierre C. Desrochers (Edmonton)
- 2013 > M. le juge Vital Ouellette (Edmonton)